



UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
74 RUE LOUIS PASTEUR  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
WWW.UNIV-AVIGNON.FR

Avignon, le

Le Président de l'université

à

Mesdames et messieurs les étudiants de l'université

**Objet : Appel à candidatures** en vue de la désignation des représentants des étudiants au conseil documentaire.

*N/Réf. : JB / VB2017-23*

Pièce jointe : formulaire de déclaration de candidature individuelle.

Textes de référence :

- Articles D 714-35 et D 714-36 du code de l'éducation,
- Statuts de la bibliothèque universitaire approuvés en conseil d'administration du 13 décembre 2012,
- Règlement intérieur du conseil documentaire modifié et approuvé en conseil d'administration du 5 février 2013.

Madame, Monsieur,

**Les représentants des étudiants au sein du conseil documentaire** de la bibliothèque universitaire sont **au nombre de quatre**.

**Leur mandat** est d'une durée de deux ans, renouvelable une fois.

Ces représentants sont **désignés par les membres élus du conseil d'administration** de l'université représentant les étudiants.

**La désignation aura lieu le 21 mars 2017 à partir de 14h30 en conseil d'administration de l'université** (salle du conseil - 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment nord du site centre-ville campus Hannah Arendt).

Le mandat des représentants ainsi désignés **prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017**.

**Le dépôt de candidature est obligatoire.** Tout étudiant régulièrement inscrit à l'université peut candidater. Les candidats membres élus dans l'une des instances de l'université seront privilégiés.

**Chaque candidature, établie sous format papier** selon le formulaire joint (également disponible auprès du secrétariat de direction et sur le site de la bibliothèque universitaire), **devra être :**

- **soit déposée** auprès du secrétariat de direction de la bibliothèque universitaire (de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi).

- **soit adressée par lettre recommandée avec accusé de réception** au président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse – Bibliothèque Universitaire – secrétariat de direction – case 16 – 74 rue Louis Pasteur 84029 Avignon cedex 1.

Si vous faites acte de candidature, **votre déclaration devra parvenir au plus tard le vendredi 3 mars 2017 avant 17h00** à la bibliothèque.

Un récépissé de dépôt de candidature, établi par le secrétariat de direction de la bibliothèque, vous sera remis.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
BIBLIOTHEQUE  
UNIVERSITAIRE  
Maurice Agulhon  
Campus Hannah Arendt  
74 Louis Pasteur – Case 16  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. + 33 (0)4 90 16 27 60

virginie.bohigues@univ-avignon.fr  
<http://www.univ-avignon.fr>

Je vous rappelle que le conseil documentaire se réunit au moins deux fois par an. Ses principales missions sont les suivantes :

- Il vote le projet de budget annuel de la bibliothèque universitaire qui est ensuite soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'université ;
- Il est tenu informé des crédits documentaires des bibliothèques associées et de leur utilisation ;
- Il est consulté sur les projets de conventions avec des organismes extérieurs, relatives à la documentation et à l'information scientifique et technique ;
- Il élabore des propositions en ce qui concerne la politique documentaire commune de l'université, en particulier pour ses aspects régionaux ;
- Il peut créer toute commission scientifique consultative de la documentation. Il en fixe ses missions, les modalités de désignation de ses membres et de fonctionnement ;
- Il se prononce sur les modifications à apporter au règlement intérieur.

**La représentation** des étudiants au conseil documentaire **est donc essentielle.**

En vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie d'agréer, madame / monsieur, mes meilleures salutations.

Philippe ELLERKAMP





**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS  
AU CONSEIL DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE  
En Conseil d'Administration du 21 mars 2017 à partir de 14h30**

**DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

*A déposer ou à faire parvenir par LR/AR à la Bibliothèque Universitaire de l'Université  
(Après du secrétariat de direction de la Bibliothèque Universitaire  
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi)  
au plus tard le 3 mars 2017 avant 17h00.*

Je soussigné(e), *Nom usuel et Prénom* : .....

Etudiant(e) inscrit(e) à l'université

Composante : .....

**Déclare être candidat(e) pour siéger en qualité de représentant des étudiants**

**Au Conseil Documentaire de la Bibliothèque Universitaire**

Désignation qui aura lieu en Conseil d'Administration du 21 mars 2017 à partir de 14h30.

Fait à ....., le .....

Signature du(de la) candidat(e)

**A joindre obligatoirement :**

***- copie de la carte d'étudiant ou à défaut certificat de scolarité et copie d'une pièce d'identité.***